



Procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 02 février 2021

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 02 février 2021, à 20 heures à la salle des fêtes de la commune, à huit clôt pour raison sanitaire sous la présidence de Jean Claude Darlet, maire.

Etaient présents : Jean-Claude DARLET, Céline LANTHEAUME, Bertrand REY Laurent RICHARD, Fabrice PRUNELLE, Valérie BELLIER, Jean-Pierre ROSE, Etienne PETITJEAN, Emilie THOBIE, Annie GUEFFIER, Isabelle FREIXAS, Ana ANES GOMES FERNANDES, Jérôme BATAILLER ; Cédrik GARDON

Absents/excusés : Frederic JACQUET

Secrétaire : Bertrand REY

L'ordre du jour était le suivant : Point budgétaire, retour sur les projets et travaux en cours, questionnaire gouvernance, retour des commissions intercommunales, questions diverses

1. Point budgétaire :

Le maire a présenté les premiers éléments du comparatif budget/réalisé 2020. Le budget annexe lié au lotissement Gonnet sera maintenu sur 2021 pour clore les dernières opérations comptables.

2. Retour sur les projets et travaux en cours :

- a. Demande de financement à l'état et à la région pour exécuter des travaux sur l'Arthaudière :
 - i. Etat : Financement à hauteur 25%. Dossier déposé
 - ii. Région : Financement à hauteur 50% : Dépôt du dossier fin janvier. Objectif : Obtenir un financement à hauteur du 75% du montant total de travaux estimé.
 - iii. Le maire propose au conseil municipal de diviser le dossier en 2 parties l'une concernant que l'aménagement intérieur des grands communs et l'autre la création de portes sur les ouvertures du porche. La préfecture et la DRAC nous demandent de compléter notre dossier d'un diagnostic d'un architecte des monuments historique.

Passage prochainement d'un architecte pour travailler sur un projet plus global.

- b. Demande de subvention auprès du département (60%) et à la région (20%) pour les travaux de rénovation du préau de l'école de Saint Bonnet.
- c. Travaux à réaliser sur les vitraux de l'église. Ordre de service donné
- d. Travaux de réparation de la chapelle (protection hors d'eau – hors d'air) : Validation du devis favorablement à l'unanimité du conseil municipal.

- e. Réflexion sur une dotation numérique école à définir (Plan de relance éducation nationale).
- f. Abris bus. Nous souhaitons installer deux abris bus en dur sur la commune (carrefour du grand Chenevert) et centre village. Le département donne son accord de principe sur le site. Dossier à compléter par la réflexion de pose de zébra au sol voire amélioration des bas cotés à certains arrêts.
- g. Recensement des travaux à exécuter sur l'année 2021 : Emploi, réfection des routes, etc.... à préciser avec l'employé communal.
- h. Déplacement des modes doux : Abris vélo en réflexion : Deux lieux sont privilégiés : Centre village et autour du château de l'Arthaudière.
- i. Bornes incendies : recensement des bornes de la commune.
- j. Fibre : PV réception du chantier (centre village - Suffranerie - Fayet – Gonnots – Saint Lattier) fibre sans réserve. Chantier réalisé entre les vacances de la Toussaint et Noël.

3. Questionnaire gouvernance :

Le questionnaire sera complété par le maire.

4. Retour commissions intercommunales :

- a. CCAS : Proposition pour aider les personnes de plus de 75 ans à obtenir des explications sur le vaccin contre la COVID-19 (aide à la prise de rendez-vous, etc...).
- b. Commission Finance : SMVIC : Dette : 43, 5millions d'euros.
- c. Deux conférences des maires ont eu lieu sur les thèmes de la Mobilité, de la jeunesse et du PUI.

5. Questions diverses :

Souhait de la mise en place d'un groupe de travail sur la bibliothèque
Les amis de l'Arthaudière souhaitent acquérir un tableau du marquis de La Porte. Un site (kiskisbanckbanck) est ouvert pour une donation. (Informations complémentaires sur le site de la commune).

La séance est levée 22h46, un prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 2 mars 2021 à 20h, le lieu sera déterminé suivant l'évolution de la crise sanitaire du covid-19.